

Wallis-et-Futuna dans l'arène internationale

mardi 16 février 2016, par [François GUILBERT](#)

Citer cet article / To cite this version :

[François GUILBERT](#), **Wallis-et-Futuna dans l'arène internationale**, *Diploweb.com* : la revue géopolitique, 16 février 2016.

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

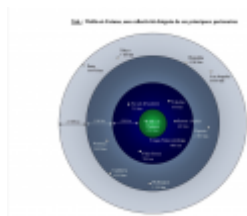
Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser un "pourboire" (tip) à votre convenance via le site <https://fr.tipeee.com/diploweb> . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.

Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Le Président de la République visite Wallis-et-Futuna les 21 et 22 février 2016, un territoire de la République française qui n'est pas aussi isolé du reste du monde que peut le laisser penser un regard trop rapidement jeté sur une mappemonde et les immensités de l'Océanie. L'insertion de Wallis-et-Futuna sur la scène internationale prend comme chez ses voisins des chemins institutionnels, économiques mais aussi culturels, éducatifs, environnementaux, religieux, sanitaires ou encore sportifs. Même les plus petits territoires de la République trouvent leur place dans l'ordonnement du monde et ses segments (sous)-régionaux, encore faut-il s'y montrer attentif. Partons à la découverte. Illustré de nombreux documents.

LE 2 février 2016, l'Élysée a annoncé par un communiqué la visite du Président de la République le dimanche 21 février et lundi 22 février à [Wallis-et-Futuna et en Polynésie française](#). Un événement « *historique* » car s'il faut déjà remonter à juillet 2003 pour voir un chef de l'État français à Tahiti. La visite d'un Président de la République à Wallis-et-Futuna est un fait encore plus rarissime. Certes, tous les ministres des Outre-Mer veillent à se rendre au moins une fois sur le Territoire le temps de leurs fonctions [1], même si c'est pour y rester souvent moins de 48 heures, mais les déplacements des plus hautes autorités françaises et étrangères sont eux des événements véritablement exceptionnels. Cette réalité est le fruit de l'éloignement du pays, de ses peu nombreuses interconnexions aériennes et maritimes et de sa faible population. Pour autant l'importance de Wallis-et-Futuna sur la scène internationale et océanienne ne saurait être envisagée au travers du seul prisme de son isolement géographique, de sa superficie terrestre de 240 km², ses moins de 10 000 habitants et les difficultés à rallier les cinq pays et territoires immédiatement limitrophes (Fidji, Tuvalu, Tokelau, Samoa, Tonga).



Bien que ces îles soient éloignées de la métropole et des autres [territoires français du Pacifique](#), que les relations et communications extérieures du Territoire soient confiées toutes entières à la République [2] et à son représentant le préfet - administrateur supérieur, Wallis-et-Futuna est enchâssé bien plus qu'on ne le croit généralement dans les relations et les institutions internationales des États et territoires du Pacifique - océanien. Autrement dit, Wallis-et-Futuna rayonne en Océanie et **concourt à ce titre à l'influence de la France dans le Pacifique sud**. Ses relations extérieures s'inscrivent dans les organisations régionales auxquelles elle est partie et au travers de ses interactions culturelles, économiques, politiques et sportives avec les États et territoires voisins. Ses échanges sont hétérogènes. Ils sont la somme des réminiscences du passé (Wallis et Tonga, Futuna et les Samoa), des hubs de transport (Fidji) ou encore de l'histoire économique récente (Nouvelle-Calédonie) mais ils sont de plus en plus l'expression de volontés wallisiennes et futuniennes de s'inscrire dans leur environnement et non plus au travers des choix induits par d'autres acteurs.

L'insertion de Wallis-et-Futuna dans les relations internationales est *de facto* un nouvel enjeu

politique, économique, social et culturel. Elle questionne les institutions du Territoire et les relations de celui-ci avec la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française alors que ces deux communautés d'outre-mer sont susceptibles de connaître à l'avenir de nouvelles évolutions de leurs compétences. Plus généralement, elle interpelle Paris dans la mise en œuvre de sa politique océanienne et la place qu'elle y confère à chacune de ses communautés du Pacifique. Dans ce contexte, l'attention portée à Wallis-et-Futuna par les plus hautes autorités de l'Etat, quelques mois à peine après le IVème sommet des chefs d'Etat et de gouvernement France - Océanie, **laisse entrevoir une approche océanienne plus affinée de la France mais aussi plus globale de l'Asie - Pacifique** [3].



1. F. Hollande à Wallis-et-Futuna : une visite historique d'un territoire très isolé et profondément attaché à la place de la France dans le Pacifique sud

Pour les historiens, François Hollande sera le deuxième Président de la [République française](#) à se rendre es-qualité sur le Territoire. Trente-sept ans après Valéry Giscard d'Estaing ! Le 19 juillet 1979, le Président de la République avait alors effectué à Wallis une escale de trois heures (12h45 - 15h45) au cours d'un déplacement le conduisant de la Nouvelle-Calédonie à la Polynésie française. Une brève étape qui fut certes l'occasion d'octroyer deux jours de vacances aux enfants de l'île mais qui ne permit pas au chef de l'Etat de venir jusqu'à Futuna, distant pourtant de 230 kilomètres seulement de l'île de Wallis. François Hollande « répare » aujourd'hui ce manque. Il sera donc **le premier Président de la République française à visiter les habitants de l'île de Wallis et ceux de Futuna** [4]. On apprécie localement d'autant plus ce cheminement qu'il inaugure un périple international devant conduire le Président de la République et sa délégation de Wallis et Futuna aux îles de la Société puis en Amérique du Sud. Un signe de reconnaissance pour les insulaires qui ne veulent pas être considérés comme étant ceux qui sont simplement « entre » les deux principaux pôles français du Pacifique : la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française.

En se rendant à **plus de 16 000 kilomètres de la métropole**, le Président de la République marque son attention jusqu'aux plus petites empreintes françaises du Pacifique et aux insulaires français les plus éloignés de la métropole. Il tient ainsi sa promesse de visiter tous les territoires d'outre-mer habités au cours de son mandat. Après ses deux jours dans le Triangle polynésien, F. Hollande aura en effet visité les 9 territoires outre-marins de la République habités de manière permanente par des populations autochtones [5]. Toutefois, le voyage à Wallis-et-Futuna n'est pas seulement le fruit d'une promesse électorale. Il n'est certainement pas même dénué d'arrière-pensées politiques et diplomatiques mais à y regarder de bien près les enjeux politiques sont les plus limités. Certes, les citoyens de Wallis-et-Futuna ont voté à 56,06% en faveur de François Hollande le 6 mai 2012 mais les électeurs insulaires se donnent rarement à la gauche, non seulement lors de l'élection présidentielle mais

également à l'occasion des scrutins législatifs [6] et sénatoriaux [7].

Statistiques des élections présidentielles de 2012 à Wallis-et-Futuna. Le tableau indique les résultats pour les candidats de la majorité présidentielle (UMP) et de la liste soutenante (L). Les données sont présentées en pourcentage et en nombre de voix.

Candidat	Voix	Part	Voix	Part	Voix	Part	Voix	Part	Voix	Part	
UMP	286	28,51%	L	286	28,51%	UMP	286	28,51%	L	286	28,51%

A Wallis-et-Futuna, le rapport « gauche-droite » n'a jamais été durablement favorable à la gauche lors de la plupart des scrutins nationaux, exception faite depuis 1999 des élections au parlement de Strasbourg [8]. Néanmoins lors des dernières élections européennes, la liste soutenant la majorité présidentielle est arrivée en seconde position (28,51%), faisant 286 voix de moins que l'UMP (- 6,37%). En pratique, l'enjeu électoral du voyage de F. Hollande est pour le moins limité ne serait-ce par le nombre d'électeurs appelés régulièrement aux urnes. Pour mémoire, lors de l'élection présidentielle de 2012, 6 838 Wallisiens et Futuniens se sont exprimés sur place [9]. Si l'enjeu politique ne saurait être quantitatif, **l'enjeu symbolique n'est pas dénué de sens diplomatique** dans une sous-région où périodiquement la place de la France est questionnée.

2. Wallis-et-Futuna : une place singulière de la France dans le Pacifique sud

Depuis des décennies, les Wallisiens et les Futuniens affichent un attachement indéfectible à la France. Se rendre à Wallis-et-Futuna s'est être aux côtés des Océaniens les plus collectivement attachés à une présence française durable dans le Pacifique. Pour l'heure, à la différence de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, aucun parti indépendantiste ne s'est fait jour localement. Cette réalité s'est peut-être traduite par un moindre intérêt régional pour Wallis-et-Futuna mais pas par l'éviction du Territoire des processus de régionalisation dans le Pacifique.

Wallis-et-Futuna est dans une situation singulière. Le Territoire ne s'est vu conféré aucune compétence internationale en propre, au contraire de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie, et il n'est pas inscrit sur la liste du comité de décolonisation des Nations Unies, à la différence dans le Pacifique de Guam, de la Nouvelle-Calédonie, de Pitcairn, de la Polynésie française, des Samoa américaines ou encore de Tokelau. Reste à savoir si cet état des choses est pérenne. Les acteurs politiques locaux très attachés à leurs identités et particularismes pourraient bien jouer, comme d'autres avant eux, de leur avenir institutionnel pour être écoutés avec plus d'attention par Paris. Ainsi les chefs coutumiers du royaume de Sigave (Futuna) ont récemment écrit au représentant de l'Etat [10] afin de bénéficier d'un meilleur partage des transferts financiers avec Wallis, d'être mieux entendus sur les questions foncières ou d'exploitation des ressources sous-marines, faute de quoi ils en appelleront, disent-ils, à l'Australie, la Chine, les Etats-Unis ou encore le Japon. Cette anicroche a bien évidemment été relevée dans la presse de la sous-région mais elle n'a pas suscité de réactions politiques ou diplomatiques de l'étranger.

La situation juridique et politique de Wallis-et-Futuna n'étant pas l'objet de controverses (sous)-régionales depuis plus de cinquante ans, le Territoire a su trouver « sa » place dans les institutions océaniques. Il s'exprime dans les enceintes régionales comme un membre de plein

droit de la Communauté du Pacifique (CPS) ou du Programme régional océanien pour l'environnement (PROE). Il aspire à devenir plus étroitement associé à d'autres fora, à commencer par la principale institution politique de la région : le Forum des îles du Pacifique (FIP).



Membre « observateur » du FIP depuis 2006, Wallis-et-Futuna voudrait bien voir rehausser son statut à l'heure même où la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française font campagne pour devenir, au plus vite, des membres de plein droit de l'organisation. Dans ce contexte comme le note l'AFP [11], le voyage de F. Hollande peut être l'occasion pour le Président de la République de revenir sur le projet de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna d'intégrer le Forum des îles du Pacifique et d'afficher *urbi et orbi* le plein soutien de la France à ces projets. Depuis deux ans, le chef de l'Etat répète ce message dans la région et aux chefs d'Etat et de gouvernement océaniques qu'il rencontre mais également ses interlocuteurs australiens et néo-zélandais. Pour manifester son appui diplomatique aux démarches en cours auprès des organisations régionales, F. Hollande ne manque pas d'inviter les élus du Territoire à ses entretiens internationaux. Le député, le sénateur et le président de l'Assemblée territoriale ont ainsi été invités à participer au dialogue de haut niveau sur les enjeux climatiques organisé à Nouméa en novembre 2014 avec les chefs des pouvoirs exécutifs océaniques, puis à la première visite d'Etat d'un Président de la République française en Australie, quelques jours plus tard. De la même manière, lors du IVème sommet France - Océanie qui s'est tenu au Palais de l'Elysée le 26 novembre 2015, F. Hollande a reçu en format restreint les chefs d'Etat et de gouvernement polynésiens en présence du président de la Polynésie française, M. E. Fritch, et du président de l'Assemblée territoriale de Wallis-et-Futuna, M. Mika Kulmoetoke. Autant de premières qui montrent la disponibilité de l'Etat à faciliter le rapprochement entre Wallis-et-Futuna et la famille polynésienne d'un côté et avec l'ensemble des Océaniques de l'autre. A ce titre, le Territoire s'apprête à rejoindre le Groupe des dirigeants polynésiens (PLG) et probablement ultérieurement le Forum de développement des îles du Pacifique (PIDF), le rassemblement de tous les Etats et territoires insulaires du Pacifique hors de la présence de l'Australie et la Nouvelle-Zélande, voulu par Fidji.

En s'associant à l'échelle politique régionale, Wallis-et-Futuna peut affirmer son identité, ses préoccupations particulières de « petits territoires », d'atolls coralliens et d'espace enclavé à la charnière des aires polynésiennes et mélanésiennes, du fait de la proximité pratique de Fidji et des liens noués avec la Nouvelle-Calédonie. Le Territoire espère aussi tirer quelques avantages économiques de son insertion dans le jeu régional notamment pour freiner l'exode accéléré de ses populations vers l'extérieur ([12]).



Les commentateurs économiques les plus optimistes noteront toutefois que depuis 2012, en valeur et en volume, les exportations de Wallis-et-Futuna progressent. Cette situation n'est pas sans lien avec l'ouverture à Nouméa d'un point de ventes du Territoire, cette Maison de l'artisanat ayant été inscrite dans le cadre de l'Accord particulier du 13 janvier 2012 entre l'Etat, la Nouvelle-Calédonie et le Territoire. Si ce résultat est encourageant, les possibilités de développer de nouvelles exportations sont limitées. Elles existent néanmoins. Certaines ressources sont encore peu (ex. les huiles de coco parfumées) ou pas exploitées (ex. l'aquaculture de crevettes ou d'espèces de poissons lagunaires).

Dans un tel contexte d'exportation, la structure de la balance commerciale est déficitaire de manière abyssale. Au cours des dix dernières années, la valeur des exportations n'a jamais dépassé 0,36% de la valeur des importations. Cette situation est aggravée, même si l'économie du Territoire demeure peu monétisée, depuis 2009 par une évolution défavorable du taux de change de l'euro, et par là même le Franc Pacifique qui lui est lié par un taux fixe [14], vis-à-vis des devises de ses principaux fournisseurs (Singapour, Nouvelle-Zélande, Australie).



L'agriculture et la pêche n'étant pas en situation de satisfaire la demande locale, elles ne sont pas a fortiori en situation de conquérir des parts de marché à l'extérieur. Par ailleurs, les responsables coutumiers étant rétifs à l'exploitation des [ressources marines de la Z.E.E.](#) par des tiers, il s'est avéré impossible pour l'Etat en 2015 de finaliser un accord de pêche au thon avec [les Etats-Unis](#). Cette attitude conservatrice des autorités coutumières augure bien des **difficultés le jour où il s'agira de chercher à exploiter les ressources des fonds marins de la zone économique exclusive du territoire**. Les chefferies des royaumes d'Uvea, d'Alo et de Sigave ont d'ailleurs clairement - et très fermement - rappelé leur droit ancestral sur les terres, hors d'eau comme sous l'eau.

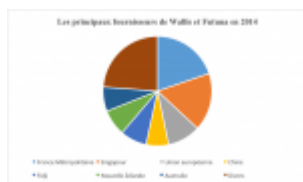
Les enjeux sont conséquents de par la surface de la ZEE. Celle-ci représente 266 000 km² [15], soit 2,61% de toute la zone économique exclusive française. A l'échelle du territoire, ces étendues sont un défi en termes de sécurité et sûreté maritimes mais elles sont également un enjeu économique potentiel. Les campagnes d'exploration conduites conjointement depuis 2010 par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), *Technip* et *Eramet* ont démontré l'existence de ressources minérales notamment en termes de [terres rares](#). Si la faisabilité de leur exploitation reste encore à démontrer économiquement et technologiquement, elle ne se sera possible que par une réforme du code minier, des garanties rigoureuses du respect de

l'environnement et de la biodiversité. Au fond, cette perspective ne sera *in fine* envisageable que si les intérêts du territoire et de ses habitants sont respectés, en particulier au travers de retombées financières pour Wallis-et-Futuna et des créations d'emplois pour la population wallisienne et futunienne.

Faute d'exporter, le Territoire bâtit ses relations économiques extérieures au travers des importations et celles-ci sont essentielles pour le budget puisque les recettes douanières représentent plus de 70% des recettes fiscales de Wallis-et-Futuna. Dans ce contexte économique tendu, la France demeure l'importateur de référence mais sa part dans les importations ne cesse tendanciellement de diminuer. Alors que la métropole assurait près d'un tiers des approvisionnements en 2005, elle n'en détient plus aujourd'hui qu'un cinquième. Elle n'est pas la seule à voir sa part de marché diminuer, l'Australie et la Nouvelle-Zélande connaissent se même désagrément (-13,3% ; -20,7%) bien qu'elles exportent plus de 60% de produits alimentaires.



Au deuxième rang des importateurs, s'est installé depuis 2006 Singapour. Sa place, la Cité-Etat l'a due à son rôle de pourvoyeur en hydrocarbures (90%) même si les six à sept pétroliers qui desservent chaque année Wallis viennent de Fidji et les cinq navires butaniers ont eux appareillé d'Australie. Les autres partenaires traditionnels sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Fidji et la Nouvelle-Calédonie. Ces six partenaires structurants représentaient à eux seuls en 2005 75% des importations, dix ans plus tard leur part est encore de 67%. Cette stabilité partenariale n'est cependant qu'apparente.



De nouveaux acteurs économiques ont trouvé ces dernières années leur place parmi les fournisseurs de Wallis-et-Futuna, au premier rang desquels figurent dorénavant les Européens. Quasi-inexistants avant 2011, ils sont devenus en 2013 les troisièmes fournisseurs grâce à une progression très constante de leurs parts dans les importations : 3% en 2011, 5% en 2012, 7% en 2013 puis 9,8% en 2014.

Autre évolution significative de la géographie des importations, **la part croissante de la République populaire de Chine (RPC)**. Alors que les exportateurs de Chine continentale ont retrouvé en 2013 le rang qu'ils occupaient en 2005 (3%), ils ont su doubler en valeur leur part parmi les fournisseurs en 2014 (6,7%). Il est vrai que la RPC connaît une forte croissance de ces exportations (+46,4% depuis 2013) mais surtout elle devient un partenaire tous azimuts. En termes de diversité de produits importés, la Chine est désormais en deuxième position,

juste derrière la France. Pour autant, contrairement à d'autres pays et territoires océaniques, on n'assiste ni à une « *sinisation* » de l'économie de Wallis-et-Futuna, ni même à son « *asianisation* » bien que l'on en connaisse quelques balbutiements du fait de quelques commerçants, à commencer par les importateurs de véhicules. Cependant depuis dix ans, les importations venues de Corée du sud, du Japon ou encore de Thaïlande n'ont jamais dépassé pour chacun les 3,5% du total. Il en est d'ailleurs de même pour la Polynésie française. Il est vrai qu'avec Papeete et les pays et territoires sis le plus à l'Est de Wallis-et-Futuna, les relations d'affaires sont rendues plus ardues du fait de la ligne de changement de date [16] notamment en début et fin de semaine. Une contrainte lourde de conséquence avec la côte ouest américaine. Les Etats-Unis sont des partenaires économiques marginaux du Territoire. Alors que leur présence militaire de 1942 à 1946 a profondément bouleversé la société et l'économie insulaire, les relations établies du temps du second conflit mondial n'ont pas généré de liens particuliers sur le long terme, ni en matière économique, culturelle et politique.

L'absence de liaison aérienne et maritime est beaucoup pour ce défaut d'échanges avec l'Asie, le continent américain et entre les deux territoires français polynésiens. *A contrario*, les liaisons régulières qui existent avec Fidji ont permis aux entreprises de ce pays de nouer des relations fructueuses avec Wallis-et-Futuna. Depuis dix ans, Suva est chaque année le 4ème, 5ème ou 6ème exportateur vers le Territoire. Ceci permet au voisin mélanésien d'assurer en moyenne de 6 à 8% des approvisionnements annuels. La desserte aérienne pouvant connaître une fin de monopole en 2018, Fidji est susceptible de dynamiser encore ses échanges avec Wallis-et-Futuna. Pour l'heure, la part fidjienne dans les importations totales est assez proche de celle de la Nouvelle-Calédonie même si les approvisionnements en provenance du Cailloux sont plus volatiles notamment du fait d'exportations ponctuelles d'hydrocarbures par le groupe *Total* mais la Nouvelle-Calédonie connaît une diminution substantielle de ses exportations. Aujourd'hui, elle fait même moins bien que la République populaire de Chine.



4. Améliorer la connectivité du Territoire

Pour assurer un meilleur développement du Territoire, l'amélioration de sa connectivité physique et numérique est devenue un enjeu majeur. L'installation d'un réseau de téléphonie mobile et le raccordement de Wallis-et-Futuna à un projet de câble sous-marin devant relier les Samoa à Fidji à l'horizon 2017 sont au cœur de sa stratégie économique. Pour rechercher de nouveaux investisseurs, l'urgence est d'autant plus criante que Wallis-et-Futuna est le seul territoire outre-mer français qui ne soit connecté à aucun câble international. C'est la raison pour laquelle l'Assemblée territoriale a endossé le 12 février 2016 un document de *Stratégie numérique* au titre de ses priorités européennes.

[L'accès à Internet à haut débit est essentiel](#) à l'attractivité du Territoire et pour esquisser une politique touristique. Contrairement à plusieurs pays de la sous-région, **le tourisme est une**

activité aujourd'hui marginale à Wallis-et-Futuna. En termes d'emplois, le tourisme représente 0,8% des salariés, soit moins d'une trentaine de personnes. Les 6 hôtels-restaurants et les deux structures de type « gites » accueillent dans la cinquantaine de chambres disponibles pour l'essentiel des professionnels en mission (ex. médecins de remplacement, enseignants et fonctionnaires de passage, ...) et des visiteurs familiaux. Pourtant, des potentialités de développement existent. Wallis-et-Futuna se trouve sur les lignes de navigation de plusieurs paquebots à l'heure même où le tourisme de croisière connaît une forte croissance dans le Pacifique et en son bassin polynésien. L'activité de plaisance pourrait également se développer, même s'il n'y a pas encore de port dédié.

Plus généralement, Wallis-et-Futuna dispose des atouts de son lagon, de quelques sites d'exception (ex. le lac Lolo, le fort tongien de Wallis) ou de grande notoriété régionale (ex. le pèlerinage de la basilique Saint Pierre Chanel à Poi (Futuna [\[17\]](#)) mais il est vrai que les coûts élevés des transports, l'absence de desserte aérienne quotidienne et une faible offre hôtelière ne rendent pas l'archipel compétitif vis-à-vis des autres destinations du Pacifique à commencer par Fidji où se rendent dorénavant chaque année 700 000 personnes.

Parmi les partenaires susceptibles d'aider le Territoire dans sa stratégie de désenclavement **[l'Union européenne a une place particulière.](#)** Wallis-et-Futuna ne fait pas partie du territoire de la Communauté européenne ; le droit communautaire ne s'y applique pas directement. Toutefois, Wallis-et-Futuna bénéficie d'un **régime d'association** au titre de pays et territoire d'outre-mer (PTOM), tout comme dans le Pacifique : la Nouvelle-Calédonie, Pitcairn et la Polynésie française. Cette donne politico-administrative permet de bénéficier de financements européens conséquents et croissants. Ainsi, les allocations au titre du IX^{ème} Fonds européen de développement (FED, 2000 - 2007) se sont élevées à 16,32 M€. Elles ont permis d'agrandir le port de commerce de Mata'Utu et de rénover des infrastructures scolaires. L'enveloppe du X^{ème} FED (16,49 M€, 2008 - 2013) a elle permis d'adapter le quai du port de Leava (Futuna) et d'améliorer les capacités de gestion portuaire. Quant au XI^{ème} Fonds européen de développement (19,6 M€, 2014 - 2020), il se concentrera sur le secteur du développement numérique. Au-delà de ces financements qui se traduisent par des aides budgétaires au Territoire, Wallis-et-Futuna est éligible à plusieurs autres programmes européens tels le FED « régional » pour des actions dans les domaines de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles [\[18\]](#) ou encore BEST (Bourse d'échanges scientifiques et technologiques) pour préserver la biodiversité, ERASMUS pour l'éducation, HORIZON 2020 pour la recherche et l'innovation ou encore INTEGRE (Initiative des territoires pour une gestion régionale de l'environnement) afin de renforcer la gestion des zones côtières et favoriser la coopération régionale. Ces programmes bruxellois sont complexes, lourds pour une administration de taille réduite. Cette difficulté est d'ailleurs une préoccupation commune aux petits Etats et territoires océaniques en développement. Tous peinent, faute de ressources humaines en nombre et très qualifiées, pour accéder aux financements européens et multilatéraux (ex. Banque asiatique de développement, Banque européenne d'investissement, Banque mondiale, Fonds Vert...). C'est pourquoi, la Nouvelle-Calédonie appui la représentation de Wallis-et-Futuna auprès des institutions européennes (Nouméa, Suva, Bruxelles) et a aidé le Territoire à former un collaborateur destiné à exercer les fonctions de liaison avec l'Union. Au-delà de cette difficulté récurrente avec les grands bailleurs de fonds, le Territoire bénéficie de la solidarité européenne en cas de crise. Ainsi après les cyclones TOMAS (mars 2010) et EVAN (décembre 2012), l'Union européenne a financé la réhabilitation des infrastructures scolaires endommagées à Futuna et la sécurisation du réseau électrique qui alimente les équipements

publics essentiels à la vie des populations.

L'attitude évergétique de l'Union européenne vis-à-vis de Wallis-et-Futuna est de même nature que celle apportée chaque année par Bruxelles aux pays de la région. Elle fait de **l'Union un donateur et un pourvoyeur d'aide au développement de première importance, et un acteur international très visible dans le Pacifique**. Une situation qui justifie une association plus étroite pour ne pas dire institutionnelle de l'Union européenne aux organisations régionales de coopération (ex. CPS, FIP, PROE...) mais aussi impose à Bruxelles de se montrer plus soucieux des synergies à mettre en œuvre entre ses actions conduites au profit des PTOM et celles menées dans le cadre de la coopération avec les pays dits P-ACP [19]. Les communautés françaises du Pacifique sont d'autant plus demandeuses de cette coordination qu'elles y voient l'occasion de mieux s'insérer dans leur région en offrant une place de choix à leurs organisations non gouvernementales. Les ONG sont en effet des acteurs clés de la coopération régionale océanienne.

5. Les voies non gouvernementales de la coopération régionale

Depuis la révision constitutionnelle du 28 mars 2003, Wallis-et-Futuna relève du statut de Collectivité d'Outre-Mer, régie par l'article 74 de la Constitution de la République française, pour autant il serait erroné de croire que les relations internationales du Territoire sont uniquement étato-centrées. Les relations avec les Etats ne couvrent même pas l'ensemble du champ des échanges politiques comme en témoigne la participation, par exemple, d'élus de Wallis-et-Futuna comme observateurs au Groupe des parlementaires polynésiens [20] depuis son lancement en mars 2013. L'insertion des acteurs politiques dans leur environnement régional immédiat est une dynamique que l'on observe également de la part des acteurs de la société civile.

L'Eglise catholique très enracinée à Wallis-et-Futuna en est un exemple. Son évêque est statutairement rattaché à la Conférence épiscopale du Pacifique (CEPAC) dont le secrétariat est à Suva ainsi qu'à la Fédération des conférences épiscopales d'Océanie (FCBO), installée elle en Australie. C'est pourquoi, Mgr Guislain de Rasily effectue ses visites « *ad limina* » au Vatican dans une configuration océanienne (cf. 2004, 2011) et non française. La présence de prêtres samoans sur le Territoire a suscité par ailleurs la (re)naissance de contacts inter-îles. Ceci est vrai pour l'église catholique mais aussi pour les églises protestantes. Ces mouvements nous rappellent combien les influences samoanes et tongiennes sont aussi anciennes que prégnantes à Futuna et à Wallis.

L'île d'Uvea a connu une vague de peuplement venue des îles Tonga au XV^{ème} siècle, Futuna de son côté est passé sous l'influence des îles Samoa au XVII^{ème} siècle, de cette Histoire persistent des relations humaines, coutumières, religieuses voire politiques. Cette proximité fait des dirigeants wallisiens et futuniens des acteurs de la famille polynésienne. Elle s'exprime dans un christianisme pan-océanien, des préséances aristocratiques régionales et des hiérarchies coutumières. Cette réalité n'est pas seulement l'expression de liens historiques mais elle s'inscrit dans les enjeux d'aujourd'hui. Ainsi, les responsables de Wallis-et-Futuna sont associés aux « *Oceania Meetings* » qui rassemblent chaque année les leaders et coutumiers de la région pour débattre de la préparation et aujourd'hui la mise en œuvre des conclusions de la 21^{ème} Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur

les changements climatiques et le rôle des savoirs traditionnels dans la lutte contre le réchauffement de la planète.

Si les défis environnementaux sont l'occasion d'interactions entre les insulaires océaniens, l'éducation y compris la formation professionnelle (ex. les stages en entreprises à Fidji) et la santé en sont d'autres opportunités. Les jeunes Wallisiens et Futuniens sont obligés de quitter le territoire dès la fin de leur scolarité secondaire. Ils se dirigent alors vers la métropole, la Nouvelle-Calédonie mais aussi vers Fidji (Université du Pacifique Sud), l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ces deux derniers pays offrant quelques bourses d'études aux jeunes insulaires. Les diagnostics et les soins hospitaliers les plus pointus nécessitent eux aussi de se déplacer à Fidji où vers d'autres lieux, notamment la Nouvelle-Calédonie. Si cette forme d'intégration régionale est vitale et s'intensifie, il en existe des plus plaisantes, à commencer par le sport.

Ceteris paribus, on peut affirmer que Wallis-et-Futuna participe à la « diplomatie sportive » océanienne. Son expression la plus éclatante fut d'accueillir avec succès du 2 au 12 septembre 2013 la neuvième édition des Mini-Jeux du Pacifique. A cette occasion, le Territoire a démontré qu'il a la capacité d'être l'hôte de tournois sportifs d'importance à l'échelle du Pacifique. En effet cette première sur son sol lui a imposé de veiller au bien-être de 2 000 athlètes, officiels et spectateurs de 21 Etats et territoires du Pacifique. Les sportifs ont pu se mesurer dans huit disciplines sportives (athlétisme, beach-volley, haltérophilie, rugby à 7, taekwondo, va'a, voile, volley-ball). L'événement a donné un coup de fouet à toute l'économie, à commencer par le secteur de la construction puisqu'il fallait rénover les infrastructures sportives mais également répondre aux besoins en produits d'artisanat, en transports routiers et en traitement des déchets.

Le sport est l'occasion de valoriser son identité et ses ressources. A ce titre, les Mini-Jeux ont été l'occasion pour Wallis-et-Futuna de briller [21]. Mais pour s'associer aux événements océaniens majeurs encore faut-il structurer les fédérations sportives et participer régulièrement à des épreuves internationales. La conséquence de cette exigence est de voir les fédérations de Wallis-et-Futuna s'insérer dans l'espace institutionnel océanien et leurs compétitions. C'est ainsi que la ligue d'handball de Wallis-et-Futuna s'est affiliée à l'*Oceania Continent Handball Federation* et participe à la *Pacific Handball Cup*. Il en est de même pour le rugby à XV (ex. participation à la coupe d'Océanie, *Oceania Rugby*), le volleyball (*South Pacific Challenge for Oceania Club*) ou encore l'athlétisme. Toutefois, cette intégration sportive océanienne est très variable d'un sport à l'autre. Ainsi, Wallis-et-Futuna n'est pas membre de la Fédération océanienne de tennis. Idem pour son homologue de basket (FIBO) ou encore de football (COF). Une situation qui diffère le plus souvent de celle de la Nouvelle-Calédonie et surtout de la Polynésie française [22]. Elle pénalise les athlètes du Territoire puisqu'elle les exclue de certaines compétitions régionales majeures. Ainsi, les athlètes de Wallis-et-Futuna ne seront pas présents au championnat polynésien d'athlétisme qui se dérouleront cette année à Papeete [23]. Un défaut d'intégration régional qui ne pèse pas sur tous les résultats sportifs. Wallis-et-Futuna a ainsi été vice-champion des *Oceania 2013* de pétanque organisés à la maison [24]. Le Territoire a aussi produit des champions se faisant un nom sur la scène internationale de leur discipline à l'image du lanceur de javelot Lolesio Tuita [25], Lutoviko Halagahu [26] et bien évidemment nombre de rugbymen. Plusieurs joueurs de l'ovalie à XV, originaires de Wallis-et-Futuna, ont d'ailleurs porté le maillot des Bleus ces dernières années (ex. Yann David, Aliko Fakaté, Raphaël Lafakia, Dimitri Pelo, Vincent Pelo, Romain Taofifenua,

Christopher Tolofua, Sébastien Vahaamahina ...), ont fait et font les beaux jours des clubs du Top 14 et de la Pro D2 (ex. Bègles, Biarritz, Brive, La Rochelle, Perpignan, Toulon, Toulouse, ...). Certains d'entre eux ne sont pas nés sur le Territoire mais en Nouvelle-Calédonie et dans l'hexagone. Ironie de l'histoire, le plus grand joueur d'ascendance wallisienne fut, lui, la superstar de la Nouvelle-Zélande. La famille du grand-père maternel de Jonah Lomu était en effet originaire du village de Lotoalahi (district de Mua) au sud de l'île de Wallis.

Le sport par ses acteurs Wallisiens et Futuniens, ses rencontres internationales à venir sur le Territoire (ex. tournoi de rugby à 7, championnat de va'a, ...) concourt à la notoriété de Wallis-et-Futuna, son bien-être, son attractivité et au fond à la visibilité de la France et de la francophonie dans le Pacifique. Le Président de la République va donc visiter un territoire de la République qui n'est pas aussi isolé du reste du monde que peut le laisser penser un regard trop rapidement posé sur une mappemonde et les immensités aqueuses de l'Océanie. L'insertion de Wallis-et-Futuna sur la scène internationale prend comme chez ses voisins des chemins institutionnels, économiques mais aussi culturels, éducatifs, environnementaux, religieux, sanitaires ou encore sportifs. Même les plus petits territoires de la République trouvent leur place dans l'ordonnement du monde et ses segments (sous)-régionaux, encore faut-il s'y montrer attentif.

Copyright Février 2016-Guilbert/Diploweb.com

Notes

[1] C. Estrosi (octobre 2007), M.-L. Penchard (juillet 2011), V. Lurel (décembre 2012, septembre 2013), G. Pau-Langevin (septembre 2015).

[2] Article 7 de la loi n°61-814 du 29 juillet 1961 conférant aux îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer.

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000684031&categorieLien=cid>

[3] Parmi les réflexions récentes sur la politique française en Océanie, on peut se rapporter au numéro 140/2015 du Journal de la Société des Océanistes (Intégration régionale des territoires français dans le Pacifique) mais également aux articles parus dans la Revue juridique politique et économique de la Nouvelle-Calédonie (C. Lechervy : La France : une politique extérieure en phase avec une « Pacificité » polymorphe, n°25/2015 - P. Gomes : Océanité française, n°26/2015).

[4] Jacques Chirac s'est rendu le 1er septembre 1986 à Wallis-et-Futuna mais il était alors Premier ministre.

[5] Guyane : décembre 2013 ; Mayotte : août 2014 ; La Réunion : août 2014 ; Nouvelle-Calédonie : novembre 2014 ; Saint-Pierre et Miquelon : décembre 2014 ; Guadeloupe : mai 2015 et Martinique : mai 2015.

[6] Depuis 1962, trois députés de gauche ont été élus au Palais Bourbon : Kamilo Gata (Parti Radical de Gauche) en 1993, Albert Likuvalu (Parti socialiste) en 2007 et Napolé Polutélé,

élu divers droite soutenu par l'UMP lors de l'élection partielle de 2013 mais aujourd'hui député apparenté au groupe socialiste.

[7] De 1962 à aujourd'hui, aucun sénateur socialiste ou apparenté n'a été élu à Wallis-et-Futuna.

[8] Résultats à Wallis-et-Futuna des listes soutenus par le Parti socialiste aux élections européennes : 55,19% (1999), 41,53% (2004), 42,60 % (2009).

[9] En 2012, le taux d'abstention s'est élevé au deuxième tour de l'élection présidentielle à 23,53%. Pour mieux appréhender le poids électoral des Wallisiens et des Futuniens, il convient de ne pas oublier que les insulaires sont plus nombreux à vivre hors du Territoire qu'à Wallis et Futuna. Lors du recensement de la population de 2009 en Nouvelle-Calédonie, 21 300 personnes se sont déclarées appartenir à la communauté d'origine wallisienne ou futunienne. Un tiers de cette population serait originaire de Futuna. Au total, les Wallisiens et les Futuniens représentent 8,16% de la population vivant en Nouvelle-Calédonie mais il faut ajouter à ce chiffre de l'ordre de 5 000 autres personnes métissées.

[10]

<http://www.radionz.co.nz/international/pacific-news/285899/futuna-chiefs-raise-independence-question>

[11]

<http://polynesie.la1ere.fr/2016/02/02/la-visite-du-chef-de-l-etat-pourrait-acceler-l-adhesion-au-forum-327991.html>

[12] De 2003 à 2013, la population a diminué de 18,3%.

[13] Coquillages dont la nacre sert à la confection de boutons et de bijoux fantaisie.

[14] Arrêté du 31 décembre 1998, publié au JORF du 3 janvier 1999. 1 EUR = 119,332 F CFP

[15] Par comparaison, les terres émergées de Wallis-et-Futuna représentent 0,09% de la zone maritime.

[16] Cette contrainte a disparu avec les voisins les plus proches notamment les Kiribati qui ont unifié leur territoire en 1995 mais également les Samoa et Tokelau qui en 2011 ont adopté des horaires leur permettant de mieux travailler avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et leurs partenaires asiatiques.

[17] Martyrisé le 28 avril 1841, le R.P. Chanel est devenu en 1954 le premier Saint canonisé d'Océanie.

[18] Le XIème FED régional offrira 36 M€ aux quatre PTOM du Pacifique.

[19] Etats du Pacifique du groupe Afriques - Caraïbes - Pacifique.

[20] En mars 2013, à l'invitation de J. Drollet le président de l'Assemblée territoriale de Polynésie française se sont rassemblés à Tahiti les présidents ou leurs représentants des assemblées des îles Cook, de Niue, de Rapa Nui (observateur), des Samoa américaines, des Tonga, de Tuvalu et de Wallis-et-Futuna. Invités les représentants de Tokelau et des Samoa ne furent pas présents. Wallis-et-Futuna était représenté par M. Atoloto Kolokilagi et a été invité à parapher la charte constitutive.

[21] En 2013, Wallis-et-Futuna a remporté 38 médailles (2 en or, 19 en argent, 8 en bronze), soit bien plus que lors des Jeux du Pacifique 2015. A Port Moresby, le Territoire a terminé 18ème sur 21 participants, avec 7 médailles (or : 1, argent : 1, bronze : 5)

[22] La Polynésie française s'est remarquablement insérée dans les instances sportives Asie - Pacifique. En 2017, Tahiti participera pour la première fois aux Jeux asiatiques. En 2023, le pays espère accueillir les Jeux du Pacifique (décision mai 2016) et son comité olympique (COPF) cherche lui à rejoindre le CIO.

[23] Du 7 au 9 avril 2016, ce championnat sous-régional rassemblera des compétiteurs des îles Cook, de Nouvelle-Zélande, des Samoa américaines, de Tahiti et des Tonga.

[24] Cette compétition a été jugée suffisamment emblématique pour faire l'objet de l'émission d'un timbre-poste d'une valeur de 25F en septembre 2012.

[25] Médaille d'or aux Jeux du Pacifique 1969, 1971 et 1975, il fut quatre fois champions de France dans sa discipline (1970, 1972, 1973, 1976). Lolesia Tuita (1943 - 1995) est le seul sportif du Territoire à avoir participé aux Jeux olympiques d'été (11ème à Munich en 1976).

[26] Médaillé d'or et recordman paralympique du poids à Sydney après avoir été médaillé par deux fois à Atlanta en 1996 (javelot : argent ; or : poids). En juillet 2015, il a été médaillé en bronze au lancer du javelot ambulant homme lors des Jeux du Pacifique.